

Évaluation annuelle des résultats du plan de lutte de l'école contre la violence et l'intimidation

École : 021 Val-des-Monts





Date : 2020-06-11

Nombre de signalements de violence : 17


Nombre de signalements d'intimidation : 0

Nombre de plaintes : 0

Rappel des défis et des objectifs priorités pour l'année scolaire 2019-2020

Au regard des actions, des facteurs de protection de l'école (à développer, consolider ou maintenir)	À développer	À consolider	À maintenir
<ul style="list-style-type: none">  Consolider la mise en place des actions universelles et ciblées de l'école pour un milieu sain et sécuritaire d'ici juin 2019. <ul style="list-style-type: none"> • Enseigner explicitement les comportements attendus • Implanter et réguler le nouveau code de vie • Implanter et maintenir un système de renforcement positif commun à l'ensemble de l'école 			
<ul style="list-style-type: none">  Planifier et faire vivre des situations d'apprentissages liées aux habiletés sociales et aux apprentissages sociaux émotionnels aux élèves 			



Au regard des manifestations (ex. : actes de violence, sentiment de sécurité)	À développer	À consolider	À maintenir
✚ Maintenir à 95% le taux de sentiment de sécurité perçu chez les élèves à l'école d'ici juin 2019.			

Mise en œuvre des moyens

Est-ce que les moyens identifiés ont été mis en place tels que planifiés pour :

- ✚ Les mesures de prévention mises en place : Présenter le nouveau code de vie aux élèves, enseigner explicitement les comportements attendus (endroit, saison, jeux), valoriser les comportements positifs, maintenir le local de soutien à l'heure du dîner, offrir des ateliers de prévention aux élèves de 6e année « La force de s'exprimer », offrir des ateliers de prévention aux élèves de 5e année (cyberintimidation), offrir des ateliers de prévention et de sensibilisation à l'intimidation aux élèves de 4e année, offrir des ateliers favorisant le développement des habiletés sociales et la résolution de conflits aux élèves de maternelle, 1re, 2e et 3e année et maintenir le marquage et les zones de jeux dans la cour d'école.

*Malheureusement, nous n'avons pas été en mesure de rencontrer les élèves marcheurs 2 fois cette année en raison de la fermeture des écoles.

- ✚ Les modalités de signalement et de consignation mises en place : Inciter les élèves à dénoncer à tout adulte, respecter la démarche de signalement prévue au plan de lutte (élèves, parents et membres du personnel) et consigner les actes de violence et d'intimidation à l'aide de l'outil MÉMOS.
- ✚ Les mesures éducatives et de sanction mises en place : Gérer et régler les situations en choisissant les actions et les mesures appropriées selon les niveaux d'intervention décrits au plan de lutte.
- ✚ Les mesures de soutien mises en place : Accueillir l'élève de façon chaleureuse, prendre au sérieux les dénonciations, offrir l'opportunité d'exprimer ses émotions, assurer la confidentialité, valoriser leurs interventions et les inviter à poursuivre, offrir du soutien et de l'aide selon les moments de vulnérabilité et consigner les actes dénoncés.



Les difficultés rencontrées :

- Réunir l'ensemble du personnel au même moment
- La période de confinement a chamboulé certaines rencontres et activités prévues
- Maintien de la cohésion entre les membres du personnel (présence parfois de règles différentes selon l'endroit ou la personne)
- La communication entre les différents intervenants

Les éléments facilitants :

- Le nouveau code de vie qui s'appuie sur l'enseignement des comportements attendus et qui favorise la cohésion entre les membres du personnel
- La valorisation des comportements positifs avec les activités de masse (petites mains et grandes mains)
- L'offre d'ateliers sur les habiletés sociales ou la prévention pour les élèves du préscolaire à la 6^e année
- Les rencontres avec les membres du personnel du SDG, les surveillantes de diner et la TES
- Les éducatrices ont le mandat d'animer des jeux sur la cour d'école. L'enseignant d'éducation physique intègre à sa planification l'enseignement de jeux extérieurs. Une division de la cour permet un grand nombre jeux d'équipe. Beaucoup de matériel est mis à la disposition des élèves. Des jeux sont organisés hebdomadairement par les adultes.
- La possibilité pour certains élèves plus fragiles d'utiliser le local de soutien pendant la période du diner
- La stabilité de l'équipe

L'impact des actions mises en place

Chez le personnel	Chez les élèves	Dans nos relations avec les parents	Dans nos relations avec les partenaires
(Notamment les relations entre le personnel et entre le personnel et les élèves) <ul style="list-style-type: none">▪ Les relations entre les membres sont très positives puisqu'ils travaillent dans le même sens à la sécurité et au bien-être de chaque enfant.	(Notamment les relations entre les élèves et entre les élèves et le personnel) <ul style="list-style-type: none">▪ En général, les élèves sont respectueux envers leurs pairs et semblent mieux comprendre les attentes du personnel, donc les	<ul style="list-style-type: none">▪ Les parents connaissent davantage les étapes des interventions ainsi que la différence entre les situations conflictuelles de celles découlant de la violence et de l'intimidation.	<ul style="list-style-type: none">▪ Les relations avec nos partenaires sont plus ciblées puisqu'on partage le même cadre de référence (modèle RAI et continuum de services) afin de répondre le mieux possible aux besoins de l'élève.



<ul style="list-style-type: none">▪ Chaque membre du personnel se sent plus responsable de chacun des élèves et du climat scolaire▪ Tous les intervenants suivent la même démarche ce qui entraîne une augmentation du sentiment de sécurité chez les élèves.▪ Augmentation des interventions liées aux comportements positifs▪ Les interventions et le suivi se font de façon rapide et efficace. Peu de situations se rendent jusqu'à la plainte et au signalement.	<p>interventions nécessaires sont bien perçues et rarement argumentées.</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Ils ont une plus grande connaissance et une meilleure compréhension des situations liées au conflit, à la violence et à l'intimidation, y compris la cyberintimidation.▪ Ils éprouvent un sentiment de fierté lorsqu'ils amassent des petites et des grandes mains pour obtenir comme récompense une activité de masse.▪ Ils connaissent mieux les comportements attendus, sont en mesure de les nommer et de les associer aux valeurs de l'école	<ul style="list-style-type: none">▪ Les parents travaillent souvent en collaboration avec l'école et les communications sont davantage de nature constructive. Par conséquent, nous percevons un sentiment de confiance face au milieu scolaire de la plupart des parents.▪ Les parents prennent davantage de temps pour analyser l'information que leur enfant rapporte avant d'émettre un constat d'intimidation.	
--	---	--	--



Recommandations

Tenir compte des recommandations dans l'actualisation de votre plan de lutte.

- Faire la promotion du code de vie auprès des élèves, des parents et des membres du personnel, particulièrement pour le nouveau personnel
- Maintenir l'affichage des règles de conduite attendues dans les corridors et les endroits stratégiques
- Consolider l'enseignement explicite des comportements attendus pour chacun des endroits, en particulier ceux qui correspondent à la cour d'école pour que les règles ne soient pas différentes entre la récréation du matin et celle du midi
- Maintenir la valorisation des comportements positifs et de l'organisation des activités de masse pour récompenser les efforts des élèves
- Poursuivre l'offre d'ateliers concernant la gestion des émotions, le développement des habiletés sociales et la prévention contre la violence et l'intimidation auprès de tous les élèves
- Présenter les consignes et les étapes d'intervention à tout le personnel en début d'année
- Faire des rappels fréquents des consignes et du protocole d'intervention auprès des enseignants, des adultes du service de garde et des surveillantes.
- Prévoir des rencontres de régulation chaque étape
- Continuer d'utiliser des données pour avoir un portrait juste du climat scolaire (outil de consignation, sondage, questionnaire...)



Commission scolaire
de la Rivière-du-Nord

L'évaluation du plan de lutte de l'école Val-des-Monts a été approuvée par le Conseil d'Établissement le 29 septembre 2020.

No de résolution :CÉ 021, 2020-09-29-7